

primitive ⁴⁾. Faut-il retenir que cette circonstance plaide en faveur du sens prêté plus haut à la formule : *etc., ut supra, p. 7* ? En tout état de cause, la signification de la phrase, prise dans son ensemble, n'offrait aucune difficulté pour quiconque se rappelait l'injonction formelle et claire de l'Ordinaire de 1635, toujours en vigueur en ce moment. Quand parut la réédition de ce livre en 1666, ses indications isolées pouvaient donner lieu à confusion. Il reste vrai, néanmoins, qu'en bonne critique les passages obscurs doivent être interprétés par des textes clairs correspondants et non l'inverse !

Mais on insiste encore, en objectant que des décisions capitulaires, prises dans la suite, ont pu modifier la rubrique de 1635. A remarquer que pareille décision devrait être postérieure à 1674, car la traduction, faite à cette date par les moniales de Gempe, porte toujours la coutume médiévale. Et j'attends avec impatience que l'on produise le canon capitulaire justifiant une hypothèse aussi invraisemblable !

Je suis ainsi en droit de conclure : l'affirmation d'une réforme, introduite, au XVII^e ou au XVIII^e siècle, dans les usages primitifs de l'Ordre, à propos de la procession du IV^e dimanche de l'Avent est totalement gratuite. La proposition de la Commission liturgique, formulée plus haut, était donc parfaitement équitable. En l'ostracisant, on a rompu avec une tradition près de huit fois séculaire.

Bruxelles.

Plac. LEVEVRE, O. Praem.

* * *

TROIS MANUSCRITS LITURGIQUES NORBERTINS
INCONNUS, CONSERVES A LA BIBLIOTHEQUE
ROYALE DE BRUXELLES. -:- -:- -:-

Au cours de recherches, entreprises l'an dernier dans la riche collection des manuscrits de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, j'eus le rare bonheur de découvrir trois représentants de nos tra-

4) Les Ordinaires du Moyen Age et encore celui de 1622 (caput 47) ne demandaient pas la suppression du psaume *De Profundis* dans la procession dominicale du IV^e dimanche de l'Avent coïncidant avec la Vigile de Noël. Le Processionale de Despruet, publié en 1575, prescrit encore explicitement la récitation de ce psaume.

ditions liturgiques anciennes, passés tout à fait inaperçus jusqu'à présent.

Sans vouloir amoindrir en quoique que ce soit la valeur du vaste et érudit catalogue, dressé naguère par le R. P. Van den Gheyn, des trésors confiés à sa garde, il me sera permis de répéter — après d'autres qui l'ont dit avant moi — que la sagacité de son auteur n'a pas pu éviter quelques méprises dans les domaine bien particulier de la liturgie médiévale. Les identifications tentées par le savant conservateur des codices se rattachant à cette matière sont parfois incomplètes ou franchement inexactes. C'est ce qui explique pourquoi certains livres de chœur, d'origine prémontrée, ont pu échapper aux investigations faites jadis par d'aucuns en vue de la reconstitution de notre cantilène traditionnelle, ou tout simplement de l'étude de nos rites.

Désirant compléter des informations recueillies en vue des travaux de la Commission liturgique de l'Ordre, travaux auxquels je participe depuis 1927, je résolus de solliciter les manuscrits mentionnés dans le catalogue précité comme anonymes, ou qui paraissaient particulièrement suggestifs pour la solution de plusieurs problèmes demeurés sans réponse adéquate. Mes efforts furent bientôt récompensés. Un examen attentif de ces codices permit de repérer deux missels et un bréviaire plénier retraçant nos usages anciens. Le contrôle des textes — rubriques ou prières — et, au besoin, des dessins mélodiques y contenus par la description du cérémonial ou de certains thèmes caractéristiques étudiés déjà fournit une base probable d'identification. Cette présomption se changea en certitude à la lecture du nom de Saint Norbert, porté en surcharge, par des mains du XVI^e et du XVII^e siècle, dans les calendriers ou oraisons transcrits dans deux des codices. Les caractères paléographique, la technique des miniatures, et parfois une date apposée par le scribe ont permis jadis au Père Van den Gheyn d'en fixer l'âge. Le Bréviaire date de 1321, un missel de la fin du XIII^e siècle ou peut-être du début du XIV^e siècle, l'autre missel de la fin extrême du XV^e siècle. Les mentions hagiographiques du calendrier, du sanctoral ou des litanies circonscrivent le milieu géographique auquel se rattachent les trois codices. Les noms de Sainte Gudule, de Saint Aubert, de Saint Géry qu'on y rencontre plaident en faveur d'un monastère de diocèse de Cambrai, voisin de Bruxelles. Ce monastère pourrait être Grimberghen ou Dilighem, tous deux situés à proximité de la ville en question. Les noms de deux religieux, apposés respectivement dans le bréviaire et le missel

du XIV^e siècle, n'ont malheureusement pu être identifiés avec certitude. Des recherches, faites, dans ce sens, sont restées stériles ¹).

Quoiqu'il en soit, la valeur de ces documents pour l'étude de nos us authentiques ne saurait être contestée. Provenant, sans le moindre doute, de l'une de nos maisons, ils fournissent des précisions sur le tracé mélodique et verbal du répertoire liturgique légué par nos pères.

J'ai donc cru rendre service aux chercheurs en décrivant ici rapidement le contenu des trois manuscrits récemment acquis à notre patrimoine familial. Pour ma part, j'y ai largement glané en vue des travaux que je prépare. Grâce au missel du XIII^e-XIV^e siècle et au bréviaire de 1321 on a reconstitué sur un fondement certain et suffisamment reculé l'ordonnance du rite primitif de la *Sepultura fratrum*, reconstitution qui vient d'être adoptée presque intégralement par le nouveau processionnel, avec l'assentiment du Chapitre Général de 1930. Au même titre que d'autres manuscrits rassemblés déjà, les missels de Bruxelles entreront en ligne de compte pour la révision du *Missale Praemonstratense* qui s'impose dès maintenant si l'on veut achever le travail de restauration de notre liturgie entrepris depuis quelques années.

Bruxelles.

Plac. LEFEVRE O. Praem.

I

BREVIAIRE PLENIER DU XIV^e SIECLE (N^o 8544).

Volume écrit sur parchemin, en deux colonnes avec nombreuses lettrines historiées et encadrées : fond d'or et rinceaux de couleurs diverses ; initiales rouges et bleues ; 464 folios, plus deux feuillets de garde, 0,195 × 0,135 m. Au fol. 447vso on lit la note : *Anno ab incarnatione Domini millesimo CCC^o XXI^o fr. Petrus de Seriaco, vir religiosus et honestus, fecit scribere istum librum per manus Nicholay Galensis.* — Reliure du XV^e siècle, ais de bois recouverts de veau brun, restes de fermoirs, le dos restauré en maroquin fauve avec titre doré : *Breviarium XIV. saec.*

1 (fol. 1-6vso) Calendrier avec ajoutés du XIV^e, XV^e et XVI^e siècle. Au 6 juin on a ajouté la mention : *S. P. Norberti, Archiepiscopi Magdeburgensis.*

1) Les noms des deux chanoines, marqués dans les codices, ne figurent ni dans le nécrologe de Grimberghen, ni dans celui de Dilighem, ni dans ceux de Parc, de Tongerlo ou d'Averbode.

- 2 (fol. 7166vso). Psautier. Une main subséquente a marqué les antiennes dans la marge.
- 3 (fol. 66vso-74). Cantique *Te Deum*, Symbole de saint Athanase, Litanies de Tous les Saints avec collectes, quelques incipit d'antiennes fériales.
- 4 (fol. 74vso). Incipit unctio infirmorum.
- 5 (fol. 78-80). Leçons de l'office des défunts, corps présent : *Quando celebramus*.
- 6 (fol. 80-81vso). Commendation majeure des défunts.
- 7 (fol. 81-vso-84vso). Ordo sepulture.
- 8 (fol. 85-86). Bénédiction de l'eau, aspersion et collectes pour l'issue de la procession dominicale.
- 9 (fol. 86). *Gloria in excelsis*, avec ajoutés postérieures, en marge, pour le *Gloria* farci de la sainte Vierge.
- 10 fol. 86vso). Séquence *Veni Sancte Spiritus* et *Ave Maria gratia plena*, d'une main postérieure mais encore du XIV^e siècle.
- 11 (fol. 87-88vso). Préfaces diverses.
- 12 (fol. 88vso). *Credo* et *Suscipe hanc oblationem*, d'une main postérieure du XV^e siècle.
- 13 (fol. 89vso-93). Canon de la Messe.
- 14 (fol. 93-101vso). Messes votives diverses : du saint Sacrement, *Cibavit*, avec séquence *Lauda Sion* ; du saint Esprit, le dimanche : *Spiritus Domini* ; du saint Esprit pendant la semaine : *Dum sanctificatus* ; des Apôtres : *Mihi autem* ; de la sainte Croix : *Nos autem* ; de la Sainte Vierge, pendant l'Avent : *Rorate*, après la Noël la Purification et durant le temps pascal : *Salve* ; pour la rémission des péchés : *Si iniquitates*.
- 15 (fol. 101vso-103). Oraison diverses : pro prelatiis : *Omnipotens*, de omnibus sanctis : *Concede* et *Propitiare* ; pro familiaribus : *Deus qui caritatis* ; contra tentationes : *Ure igne*.
- 16 (fol. 103-109vso). Messe pour les défunts *Requiem* avec oraisons diverses : pro episcopis : *Deus qui inter* ; pro sacerdote : *Presta quesumus* ; pro episcopis et sacerdotibus : *Concede quesumus* ; pro nuper defunctis : *Inclina Domine* ; pro femina : *Quesumus Domine* ; pro his qui moriuntur per annum : *Omnipotens... cui nunquam sine spe* ; in anniversariis : *Deus indulgentiarum* ; pro fratribus et sororibus : *Deus venie* ; generalis : *Propitiare... animabus* ; pro iis qui in cymeterio : *Deus cujus miseratione* ; pro patribus : *Deus qui nos* ; pro cunctis fidelibus : *Fidelium Deus* ; generalis : *Omnipotens*. Epîtres et Evangiles : in presentia funeris Ep. : *Nolumus vos ignorare*, Ev. : *Dixit Martha*.

- feria II : Ep. : *Orietur in tenebris*, Ev. : *Sicut Pater suscitavit mortuos* ; feria III : Ep. *Facta est super me*, Ev. : *Amen amen dico vobis quia qui verbum* ; feria IV : Ep. : *Vir fortissimus*, Ev. : *Omne quod dat* ; feria V : Ep. : *Christus resurrexit a mortuis* ; Ev. : *Ego sum panis vivus* ; feria VI : Ep. : *Ecce mysterium vobis dico*, Ev. : *Amen dico vobis nisi manducaveritis* ; sabbato : Ep. : *Audiui vocem*, Ev. : *Caro mea vere est cibus*.
- 17 (fol. 110-112vso). Ordo sponsalia facienda, avec formules en roman et messe de la sainte Trinité.
- 18 (fol. 113-304). Propre du Temps, depuis l'Avent jusqu'au XXV dimanche après la Pentecôte.
- 19 (fol. 304). Règles pour la composition des offices élevés au rang de duplex par un décret de Boniface VIII à la fin du XIII^e siècle ¹).
- 20 (fol. 305-421). Sanctoral, depuis la fête de saint Saturnin à celle de sainte Catherine. L'office de la Dédicace se trouve entre le 6 et 10 juillet.
- 21 (fol. 421-444). Commun des Saints : Evangélistes, apôtres, un martyr, plusieurs martyrs, un confesseur, plusieurs confesseurs, une vierge, une sainte femme.
- 22 (fol. 445-448vso). Prières diverses non liturgiques, parmi lesquelles les litanies de Notre-Dame.
- 23 (fol. 449-464). Offices spéciaux de sainte Catherine, Elisabeth de Hongrie, Nativité de N. D., Agnès, Annonciation, saint Marc, Jean devant la porte latine, Pierre et Paul. Division des apôtres, Marie Madeleine, Barthélemy, Augustin, Onze mille vierges. Ces textes sont tracés par une main postérieure.

II

MISSEL FRAGMENTAIRE DU XIV^e SIECLE (N^o 8469).

Volume écrit sur parchemin, avec quelques initiales ornées de miniatures, les autres alternativement rouges et bleues ; 125 folios, 0,240 × 0,160 m., couverts d'une écriture du XIV^e siècle avec quelques additions du XVI^e siècle, certains passages mis en musique par notation carrée sur quatre lignes. Les derniers folios ont été enlevés. — Reliure en veau estampé avec fermoirs en cuivre.

- 1 (fol. 1). Préface simple avec notation musicale, en écriture du

1) Ce texte a été publié par nous en annexe dans notre étude sur les *Décrets liturgiques publiés par les Chapitres généraux de Prémontré aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans les *Analecta*, t. IV, 1928, p. 149-151.

- XIV^e siècle, mais ajoutée par une autre main sur le feuillet de garde.
- 2 (fol. 2-3). *Gloria in excelsis* et *Credo* de Nicée.
 - 3 (fol. 3-6). Prières pour la bénédiction de l'eau et oraison après l'aspersion : *Presta quesumus Domine*.
 - 4 (fol. 6vso-7). *Benedictio ad peram et baculum*.
 - 5 (fol. 7vso-13). Préfaces diverses avec les *Communicantes* correspondants. Seule la préface commune figurant en tête est mise en notation musicale, d'après la leçon germanique, en usage chez les Prémontrés.
 - 6 (fol. 13vso). Prière de l'oblation : *Suscipe sancta Trinitas...*
 - 7 (fol. 14vso-21vso). Canon de la messe. Le *Pater noster* avec notation musicale, d'après la leçon de Prémontré.
 - 8 (fol. 21vso). Prière à la fin de la messe : *Placeat*.
 - 9 (fol. 21vso-30vso). Messes de la Noël : *Puer natus est*, de la Circoncision : *Puer natus est* et de l'Épiphanie : *Ecce advenit*, avec prophéties mais sans séquences.
 - 10 (fol. 30-33vso). Messe de la Toussaint : *Gaudeamus*, sans séquence.
 - 11 (fol. 33vso-36). Messe de Pâques : *Resurrexi*, sans séquence.
 - 12 (fol. 36-39). Messe de l'Ascension : *Viri Galilei*, sans séquence.
 - 13 (fol. 39-42). Fragments des prières de la sépulture : psaumes : *Confitemini*, *Quemadmodum desiderat*, *Memento Domine David*, *Domine probasti me*, Oraison : *Absolve Domine, animam famuli tui...* Formule : *Cruce Xristi signo corpus istud...*²⁾, ajoutée en écriture du XVI^e siècle.
 - 14 (fol. 42-61). Messe votives : de la sainte Trinité : *Benedicta sit* ; du saint Esprit, le dimanche : *Spiritus Domini*, en semaine : *Cum sanctificatus* ; de la sainte Croix : *Nos autem* ; de Notre Dame, pendant le temps pascal et après la Pentecôte : *Salve*, pendant l'Avent : *Rorate* ; des saints Anges : *Benedicite Dominum* ; des Apôtres : *Michi autem* ; pour la rémission des péchés : *Si iniquitates*.
 - 15 (fol. 61vso-66). Collectes diverses : pro peccatis : *Ineffabilem* ; pro pace : *Deus a quo* ; pro abbatibus : *Omnipotens* ; pro familiaribus : *Deus qui caritatis* ; generalis : *Concede et Propitiare* ; pro adversitate : *Ecclesie tue*.

1) La messe de l'Ascension porte comme second Alleluia : *Dominus in Sinay Sancto, ascendens in altum, captivam duxit captivitatem*.

2) En dessous de l'ajoute, au bas de la page, la note : *Scribebat frater Michael Oerlensis anno 1593*.

- 16 (fol. 66-70). Messe pour les défunts, avec notation musicale. On a ajouté les graduels, épîtres et évangiles pour la messe d'anniversaire.
- 17 (fol. 70-77). Collectes diverses pour les défunts : pro sacerdote : *Quesumus Domine* ; pro nuper defuncto : *Omnipotens sempiterne Deus* ; in anniversario : *Deus indulgentiarum* ; generalis : *Fidelium Deus et Omnipotens sempiterne Deus qui vivorum simul et mortuorum*.
- 18 (fol. 77-88). Ordo de la sépulture, depuis l'oraison : *Non intres in iudicium*, jusqu'à la fin ³⁾. Notation musicale des répons et antiennes.
- 19 (fol. 88vso-106vso). Office des défunts : Vêpres, Matines et Laudes. Notation musicale des antiennes et répons.
- 20 (fol. 106vso-110vso). Commendations majeure et moyenne des défunts, avec notation musicale des antiennes.
- 21 (fol. 111-120). Cérémonial du baptême des enfants.
- 22 (fol. 120-125vso). Rite de l'Extrême Onction, avec litanies de Tous les Saints (noms des saints Lambert, Rombaut, Autbert, Géry, Servais, Gudule, Gertrude et Walburge).

III

MISSEL PLENIER DU XV^e-XVI^e SIECLE (N^o 128).

Volume grand in-folio, écrit sur parchemin, en deux colonnes sauf le calendrier, avec ajoutés nombreuses du XVI^e et XVII^e siècles ; initiales ornées en rouge. 234 folios. Demi reliure moderne, dos en basane rouge, avec titre doré : *Missale romanum XV^e saec. et chiffre couronné de Léopold I.*

- 1 (fol. 1-6vso). Calendrier, avec noms de sainte Gudule, saint Ambroise au 4 avril, saint Géry, saint Lambert, saint Ghislain, saint Aubert, saint Trond ¹⁾.
- 2 (fol. 7-92). Temporal. depuis l'Avent au XXII^e dimanche après la Pentecôte ²⁾. Manquent sans doute quelques pages.
- 3 (fol. 93-103vso). Messe votives diverses : de la Trinité : *Benedicta* ; du saint Esprit, le dimanche : *Spiritus Domini*, en se-

3) Dans l'oraison *Satisfaciat*, au fol. 87vso, une main postérieure a porté en surscharge le nom de saint Norbert.

1) Le calendrier donne toutes les fêtes communément célébrées dans la liturgie de Prémontré.

2) Plusieurs rubriques sont reprises textuellement à l'Ordinaire de Prémontré, par exemple celle relative à la messe du Vendredi Saint (fol. 57). Voir à ce sujet de *Liber Ordinarius* publié par M. Van Waefelghem, p. 222. Louvain, 1913.

- semaine : *Dum sanctificatus* ; de la sainte Croix : *Nos autem* ; de la Vierge, pendant l'Avent : *Rorate*, après la Noël, pendant le temps pascal et après la Pentecôte : *Salve* ; des Anges : *Benedicite* ; des Apôtres Pierre et Paul : *Michi autem* ; pro loco : *Deus in loco* ; pour la paix : *Da pacem* ; pour la rémission des péchés : *Si iniquitates* ; pro tribulatione ecclesie : *Omnia que fecisti* ; pro familiaribus : *Respice Domine* ; pro amico : *Inclina Domine*, pro seipso sacerdote : *Fac mecum* ; pour les voyageurs : *Esto michi in Deum* ; pro serenitate : *Salus populi* ; pro pluvia : *In voluntate* ; pro infirmo : *De necessitatibus*.
- 4 (fol. 103vso-106). Oraison diverses pro vivis.
- 5 (fol. 106-111vso). Messe pour les défunts.
- 6 (fol. 111vso-113vso). Oraisons diverses pour les défunts.
- 7 (fol. 113vso-114vso). Messes pour la dédicace d'une église et d'un autel : *Terribilis* ³⁾.
- 8 (fol. 115-212). Sanctoral, depuis la vigile de saint André jusqu'à saint Lin, pape.
- 9 (fol. 212vso-234). Séquences diverses ⁴⁾.
- 10 (fol. 234). *Gloria in excelsis* tropé de la sainte Vierge.
- 11 (fol. 234vso). Séquence de saint Nicaise ajoutée d'une main du XVII^e siècle.

* * *

AANTEKENINGEN NOPENS HONORARIA BIJ
GELEGENHEID VAN ABTELIJKE WIJDINGEN
Te MECHELEN -:- -:- -:- -:-

Specificatie van die gedient hebben ter oorsaecke de Mijteringe van den Seer Eerw. Heer en Abt van Parck in Julio 1719.

Voor den caeremonieMr voor het officieren, item voor sijne generaele directie ende particuliere instructie aen alle de officianten 21- 0-0

Aen den heere Sacrista voor sijne moeijsje ende sorge van de ornamenten ende palleren etc. 7- 0-0

3) La première messe pour la dédicace de l'église donne comme Alleluia : *Vox exultationis*, la seconde, pour la dédicace d'un autel l'alleluia : *Adorabo*.

4) Le séquentiaire est celui en usage chez les Prémontrés au Moyen-Age, sauf quelques pièces ajoutées plus tard et dont ne parlent pas nos livres liturgiques du XII^e au XIV^e siècle. Voir M. Van Waefelghem, o.c., passim.